

le *Serpenteau*, du temps du Valnoir première manière, il me semble que tu tirais fortement le diable par la queue.

—Après ? Où veux-tu en venir ?

—Le hasard, continua Taupier sans s'émonvoir, le hasard me révèle alors la mort en Californie d'un certain comte du Luot, qui laissait un joli million à une certaine Gabrielle de Noirvalle, laquelle devait être en possession d'un testament parfaitement en règle.

—L'ami qui m'apportait de San-Francisco cette agréable nouvelle était chargé de retrouver l'héritière, mais il ne savait pas de quel côté la chercher.

—Moi qui connaissais intimement celui qui se faisait appeler Charles de Valnoir, et ses liens de parenté avec la jeune personne, je me mets en quête et je finis par découvrir sa nièce dans un pensionnat de Bordeaux.

—Oui, et tu t'y prends si adroitement, que la jeune fille, effrayée, s'enfuit un beau matin, et que jamais on n'en a entendu parler depuis.

—Si elle a eu peur de quelqu'un, ce n'est pas de moi, car elle ne m'a jamais vu, puisqu'elle est partie la veille du jour où je devais me présenter au pensionnat.

—Il paraît que son oncle, qu'elle ne connaissait pas non plus, lui inspirait une médiocre confiance, et qu'elle a mieux aimé courir les champs que de l'avoir pour tuteur.

—Encore une fois, dit Valnoir impatienté, je te répète que je ne sais que trop cette histoire.

—Tu t'es fait remettre la cassette qui contenait le testament et d'autres papiers, et, quand le siège est venu, tu m'as donné la brillante idée d'aller l'enfourer au pied d'un chêne.

—Et je ne m'en repens pas.

—On voit bien que tu as fait des romans avant de faire de la politique. Ta belle invention pourrait aller dans un feuilleton, mais je ne vois pas du tout à quoi elle nous servira.

—Vraiment ! dit Taupier avec ironie.

—D'abord, rien ne prouve que nous retrouvons la boîte à la place où nous l'avons mise ; la forêt a été occupée pendant six mois par les Prussiens...

—Qui sont fort habiles à trouver le vin caché dans les caves, mais qui ne perdent pas leur temps à fouiller dans les bois.

—Soit ! J'admets que le dépôt n'ait pas été enlevé ; j'admets que nous ne soyons pas arrivés avant d'arriver à l'étoile du Chêne-Capitaine, et que nous déterrions la précieuse cassette.

—Qu'en ferons-nous, je te prie ?

—Tu le verras.

—Te figures-tu, par hasard, que, sur le vu du testament, on me remettra la fortune de ce Luot, qui appartient à ma nièce ?

—Tu oublies probablement qu'on n'hérite que des morts, et qu'il y a des chances pour que cette nièce vive plus longtemps que son oncle.

—Les plus jeunes partent quelquefois les premiers, dit sentencieusement Taupier.

—Et d'ailleurs, fût-elle morte cent fois, tant que je n'en aurai pas la preuve, je ne serai pas plus avancé.

—C'est juste. Je sais mon code aussi bien que toi.

—Alors, que me chantes-tu depuis un quart-d'heure avec ta poire pour la soif qui est dans la cassette ?

—Je n'ai pas dit dans la cassette, j'ai dit dans ma poche.

—Je ne comprends plus.

—Tu vas comprendre. Comment prouve-t-on la mort d'une personne dont on hérite ?

—En produisant son acte de décès, parbleu !

—De sorte que mademoiselle Gabrielle de Noirval, ainsi dénommée dans l'acte de naissance enfermé au fond de la cassette, mademoiselle Gabrielle, dis je, n'ayant au monde d'autre parent que toi, tu recueillerais forcément sa succession, si tu possédais un extrait bien en règle de l'inscription de son décès sur les registres de l'état civil ?

—Sans doute," dit Valnoir, en laissant percer sa surprise.

Il se demandait avec une certaine inquiétude où tendaient ces interminables circonlocutions.

—Très-bien, reprit Taupier ; alors je m'empresse de saluer en ta personne un millionnaire.

—Cesse tes sottises plaisanteries.

—Je ne plaisante pas, car l'acte de décès est là," dit le bossu en frappant sur sa poche.

XXXVII

Valnoir se dressa subitement comme s'il eût entendu la trompette d'un escadron de Versailles.

—Tu as l'acte de décès de ma nièce ? répéta-t-il avec l'accent de la plus grande stupefaction.

—Parfaitement ! et bien en règle, je t'en réponds.

—Donne, donne-le-moi, dit avidement Valnoir.

—Diable ! tu es bien pressé.

—Mais il me semble qu'avant de me demander l'acte de décès, tu ferais bien de t'informer un peu de ce que ta nièce était devenue et de la façon dont je l'ai retrouvée.

—Tu as raison, dit amèrement Valnoir, et tu me rappelles fort à propos que la fille de mon frère a disparu, et que, si tu l'avais réellement rencontrée morte ou vive, je le saurais depuis longtemps.

—Alors, tu crois que j'invente toute cette histoire ?

—Absolument.

—Eh bien ! mon cher, tu fais trop d'honneur à ta nation, car, non-seulement j'ai reconnu Sanguiet et ses, mais tu la connais aussi bien

—Finiras-tu de parler par énigmes ?

—L'énigme n'est pas difficile, et je vais t'en donner le mot.

—Tu n'as pas oublié, je suppose, la jolie personne qui voyageait en qualité de sorcière dans la baraque du nommé Pilevert, et que nous avons rencontrée dans ces parages le matin de ton fameux duel ?

—Qui ? Régine ?

—Elle-même cher ami. Eh bien ! je constate une fois de plus que la voix du sang n'est qu'une blague, car, en la voyant sous son costume de sauteuse, tu n'as nullement deviné que tu contempais l'unique héritière de ton illustre nom.

—Allons donc ! tu es fou ! ma nièce s'appelle Gabrielle !

—Au pensionnat, oui. Mais sur son acte de naissance que nous retrouverons dans la cassette, elle est dénommée, comme on dit au palais, Régine-Louise-Gabrielle.

—Mais c'est une simple coïncidence ! La fille de mon frère n'est pas muette, tandis que cette diseuse de bonne aventure...

—Jouait son rôle aussi bien que Fenella dans la *Muette de Portici*, mais aurait pu parler, si elle avait voulu, et la preuve c'est qu'elle ne s'en est pas privée avant de mourir.

—Elle est donc morte, dit Valnoir abasourdi.

—Puisque je te dis que j'ai son acte de décès dans ma poche.

—Voyons, Taupier, s'écria le malheureux rédacteur-en-chef, en prenant sa tête dans ses mains, explique-toi plus clairement, je t'en supplie.

—Allons ! dit le bossu, j'ai pitié de toi, car je m'aperçois que tu n'es guère en état de raisonner, et je vais te conter toute l'histoire.

—J'attends.

—Apprends donc, cher ami, que mardi dernier, pendant que tu étais occupé à boucler les malles de la belle Rose de Charmière, je me couvrais de gloire sur les buttes de Montmartre.

Valnoir ne put contenir un signe d'impatience et de mépris.

—Tu as le droit de ne pas croire à mes exploits, reprit Taupier sans se troubler ; mais tu admettras bien, cependant, que je me trouvais chez Molinard au moment où les Versaillais ont donné l'assaut ?

—Caché dans la cave, c'est possible.

—Dans la cave ou ailleurs, peu importe. Toujours est-il qu'ils ne m'ont pas pincé et que j'ai même été traité par eux avec beaucoup d'égards, car on m'a pris pour un ambulancier et j'ai aidé l'ami Molinard à soigner les blessés de tous les partis.

—Je vous reconnais bien là tous les deux.

—Donc, pendant que je m'escrimais à poser des compresses, on a apporté dans ma salle une cantinière qui n'avait plus besoin de remèdes, car elle avait reçu dans la poitrine un coup de fusil à bout portant, et je n'ai pas eu de peine à reconnaître sous ce nœud uniforme l'ancienne pensionnaire de notre ami l'hercule.

—C'est incroyable ! murmura Valnoir.

—Peut-être, mais c'est vrai, et tu penses que je n'ai pas perdu mon temps à pleurer la défunte. Dès que la bagarre a été finie, je me suis chargé avec le zèle le plus louable de rechercher l'identité de nos morts, et, dans la poche de la prétendue cantinière, j'ai trouvé des papiers qui ne laissent aucun doute.

—Sur son nom ?

—Sur son nom, sur celui de son père, tout y était sous forme d'un double de l'acte de naissance qui est dans la cassette.

—Et alors ? demanda Valnoir très-ému.

—Et alors, muni de ces documents authentiques et de deux témoins de bonne volonté, je me suis transporté à la mairie du XVII^e arrondissement où j'ai fait inscrire sur les registres de l'état-civil le décès de Régine-Louise-Gabrielle de Noirval.

Valnoir était si troublé qu'il se taisait.

—J'ai même eu la précaution, reprit tranquillement Taupier, de me faire délivrer séance tenante un extrait du dit acte.

—Et tu l'as sur toi ?

—J'ai déjà eu l'honneur de te l'affirmer.

—Alors, j'hérite ! s'écria Valnoir.

—Tu veux dire que nous héritons, rectifia le bossu.

—Comment, nous héritons ! répéta Valnoir. Est-ce que tu te crois de ma famille ?

—Je sais que je n'ai pas cet honneur, dit Taupier ; mon père était un petit épicier de Montrouge ; seulement il n'a jamais changé de nom.

—Le mien non plus, dit très-vivement le rédacteur en chef, et, si j'ai pris un pseudonyme pour écrire dans les journaux, je n'en suis pas moins Charles de Noirval, unique héritier de ma nièce.

—Parfaitement raisonné, mais comment réclameras-tu ton héritage sans produire l'acte de décès de la susdite personne ?

—Je m'en ferai délivrer un double.

—Que tu iras chercher toi-même à la mairie de Montmartre ?

—C'est un moyen comme un autre de te faire arrêter.

—On peut écrire de Londres ou de Genève.

—Et qui te dit que l'Angleterre ou la Suisse n'accorderont pas l'extradition ? On est très-monté contre nous à l'étranger, et je sais bien que, pour ma part, je ne me fierai pas à l'hospitalité de nos voisins.

F. DU BOISGOBEY.

(La fin au prochain numéro.)

PARLE A COCO

Pendant que le vapeur *l'Éclair* No. 3 remontait doucement la Garonne, Lodois Podensac, qui exerçait à bord les fonctions de comptable, et qu'on appelait capitaine gros comme le bras, était un homme bien embarrassé.

C'était à l'époque où les sous-officiers de l'armée française se croyaient le droit d'être grincheux, taquins et gênants, embarrassants et désagréables. Je parle de longtemps.

Un maréchal des logis du 13^e chasseurs s'était mollement installé aux premières sur trois chaises. L'une le portait, sur l'autre, il avait étendu ses jambes lourdement bottées, au dossier de la troisième, il appuyait son bras gauche.

Et plein d'une béatitude narquoise, il fumait une énorme pipe en racine, d'où s'enfuyait une fumée épaisse que le vent poussait effrontément dans le visage de deux dames charmantes.

Celles-ci, après avoir supporté un instant cette fumigation cruelle, s'étaient décidées à faire un signe à Lodois Podensac.

Le capitaine comprit. Il se dirigea vers le sous-officier, et lui dit :

—Monsieur, je vous serais reconnaissant de changer de place. La fumée de votre pipe incommode ces deux dames qui sont derrière vous, et...

Le maréchal des logis leva lentement son regard vers Podensac, donna au cratère une impulsion plus vive, sourit d'un petit air supérieur et impertinent ; puis, remuant paresseusement le bras droit, il montra son sabre au comptable en disant :

—Parle à coco.

—Coco ! répéta Podensac, qu'est-ce que ça veut dire ?

—Parle à coco, reprit ironiquement le militaire.

C'était une querelle que cherchait le sous-officier. Podensac lui tourna le dos. Et la pipe reprit ses fonctions de cheminée ou brûle du bois vert.

Le bateau à vapeur était plein de monde. Les deux dames n'avaient qu'une ressource, quitter leurs places pour aller se mettre au soleil, et il faisait une chaleur de quarante degrés. Elles aimèrent mieux souffrir encore un peu, dans l'espoir que le capitaine aurait raison du soldat mal élevé.

Podensac était jeune. Il tenait à faire la cour aux passagères ; il revint à la charge.

—Monsieur, dit-il, vous me forcez à vous traiter sévèrement, mais c'est vous qui l'aurez voulu, vous n'avez pas le droit de rester aux premières, car vous n'avez qu'un billet de secondes, et je vous prie de passer sur l'avant.

L'autre, avec nonchalance, et répétant son geste :

—Parle à coco.

—Vous m'ennuyez avec votre coco. Je ne connais pas coco, et je n'ai rien à lui dire. Une fois, deux fois, voulez-vous passer aux secondes ?

—Parle à coco.

Et la pipe fonctionnait plus que jamais. Lodois, furieux, se dirigea vers deux matelots qui causaient auprès du mat, et leur parla quelques instants. Puis il revint.

—Je serais désolé d'employer la violence, dit-il au sous-officier, mais si vous ne m'obéissez pas, je vais être obligé de vous faire porter...

—Parle à coco, murmura tranquillement le chasseur.

Podensac fut sur le point de sauter à la gorge de l'insolent, mais il se contint. Seulement, il s'écria tout à coup :

—Au fait, oui, je vais lui parler à coco. Vous croyez faire peur aux gens. Attendez-moi.

Il descendit dans sa cabine, et revint quelques secondes après, armé d'un grand sabre.

—Tenez, reprit-il, voici une petite ile entièrement déserte et fort commode pour cela. Nous allons débarquer, et je dirai à coco plus de choses que vous ne croyez, peut-être.

Le sous-officier se leva enfin.

—Stoppe ! commanda le capitaine au timonier. Bon, acoste doucement. C'est parfait.

Suivi du chasseur, il était monté sur le tambour d'une des aubes. Le vapeur rasa la terre et s'arrêta.

—Jette une passerelle, commanda Podensac.

Une planche assez large forma aussitôt une sorte de pont.

—Passez, monsieur, dit poliment le capitaine au sous-officier.

Celui-ci ne se fit pas prier, et sauta dans l'île, sans même regarder derrière lui.

Quand il eut pris terre, Podensac, qui ne le suivait pas, eut un sourire, et dit à ses hommes :

—Hale la planche, timonier, en avant !

Et le vapeur reprit sa route à la grande stupefaction du chasseur, pendant que le capitaine, faisant un porte-voix de ses deux mains, criait de toutes ses forces :

—Parle à coco ! Parle à coco !!!

ED. SNALE.

LES BONS EXEMPLES

Un jeune homme est un jour arrêté dans une petite rue par un individu qui lui demande la bourse ou la vie.

—Que demandes-tu misérable ? dit-il d'un ton imposant à son agresseur.

—Rien, monsieur, lui répond une voix sanglotée.

—Qui es-tu ? que fais-tu ?

—Je suis un pauvre ouvrier cordonnier, malade et hors d'état de nourrir ma femme et mes quatre enfants.

—Dis-tu vrai ? où demeures-tu ?

—Dans telle rue, chez un bonlangier.

—Allons, voyons !

Le cordonnier mène le jeune homme à sa demeure ; on arrive chez le boulanger :

—Monsieur, connaissez-vous cet homme ?

—Oui, c'est un pauvre cordonnier qui demeure au troisième étage et qui a bien de la peine à nourrir sa nombreuse famille.

—Comment le laissez-vous manquer de pain ?

—Monsieur, je suis nouvellement établi et ne puis faire de grosses avances.

—Donnez-lui deux pains... Prends ces deux pains et montons chez toi.

Le cordonnier obéit... Ils entrent ; la femme et les enfants se jettent avidement sur la nourriture qui leur est offerte. Le jeune homme en a trop vu ; il sort après avoir laissé quelque argent au boulanger.

Quelques jours après, il revient voir cette pauvre famille et prie le père de le suivre. Il le conduit dans une boutique bien assortie de meubles, des outils et matières nécessaires à sa profession :

—Serais-tu content et honnête homme si cet boutique était à toi ?

—Ah ! monsieur ! mais, hélas !

—Quoi ?

—Elle n'est pas à moi !

La maîtrise est achetée et le cordonnier installé dans sa boutique, tandis que son bienfaiteur s'esquive sans se faire connaître, gardant seul le souvenir de cette bonne action.

AVIS PUBLIC

Les soussignés ont l'honneur d'informer leurs pratiques et le public en général, qu'ils viennent de faire une nouvelle réduction sur leurs prix à cause de la grande quantité de marchandises d'automne qui leur reste et qu'ils ne veulent pas s'exposer à garder jusqu'au printemps.

Belle occasion pour ceux qui sont en retard avec leurs emplettes ; ou encore ceux qui se proposent de faire des cadeaux du jour de l'an.

Les soussignés prennent de plus occasion de dire que si, comme certains marchands, ils ne font pas de petits présents de valeurs insignifiantes, c'est qu'ils considèrent que leurs prix uniformément plus bas qu'ailleurs présentent plus d'avantages à l'acheteur qui, chez eux, n'est pas exposé à payer ses présents bien chers en se faisant pincer sur d'autres marchandises.

DUPUIS FRÈRES,

No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montréal.